

DÉPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2024-294
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

Marché de prestation de services pour la réalisation d'une étude de la faisabilité pour la solarisation des bâtiments publics de la commune de Pierrefort
Notification du marché

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment son article R.2122-2 permettant à l'acheteur de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la décision n°2024-130 déclarant infructueux la première consultation ;

Vu la proposition de l'entreprise suivante :

- SOGSOLAR – 16 rue Saint-Joseph 85000 Mouilleron le Captif - pour un montant de 28 650,00 € HT soit 34 380,00 € TTC ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de l'entreprise suivante pour le marché de prestation de services pour la réalisation d'une étude de la faisabilité pour la solarisation des bâtiments publics de la commune de Pierrefort:

- SOGSOLAR – 16 rue Saint-Joseph 85000 Mouilleron le Captif - pour un montant de 28 650,00 € HT soit 34 380,00 € TTC ;

Article 2 : D'autoriser la Présidente à signer les pièces correspondantes ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Flour, le 31/05/2024

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 11 JUN 2024

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240607-DEC2024-294a-AU
Date de télétransmission : 11/06/2024
Date de réception préfecture : 11/06/2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 11 JUIN 2024**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240607-DEC2024-294a-AU
Date de télétransmission : 11/06/2024
Date de réception préfecture : 11/06/2024



5 Proposition commerciale

5.1 Honoraires Etude de faisabilité photovoltaïque

Pour les bâtiments et parking de Pierrefort :

Etape	Prestations	Prix Forfaitaire en € HT*
Etudes de Potentiel Photovoltaïque Saint Flour Communauté (40 bâtiments + parking)	Etudes de faisabilité photovoltaïque Réunion de lancement, Faisabilité et Evaluation du potentiel des sites Etudes des cas d'usages - Conseil sur les modèles de vaorisation et de financement Synthèse sur le potentiel photovoltaïque du patrimoine Planification du déploiement photovoltaïque sur les actifs sélectionnés Restitution des études	11 700
	TOTAL EUROS € HT	11 700
	TVA 20 %	2 340
	TOTAL EUROS € TTC	14 040

* Honoraires et Frais de déplacements inclus

Pour les bâtiments et parking de Saint Flour Communauté :

Etape	Prestations	Prix Forfaitaire en € HT*
Etudes de Potentiel Photovoltaïque Saint Flour Communauté (60 à 70 bâtiment + parking)	Etudes de faisabilité photovoltaïque Réunion de lancement, Faisabilité et Evaluation du potentiel des sites Etudes des cas d'usages - Conseil sur les modèles de vaorisation et de financement Synthèse sur le potentiel photovoltaïque du patrimoine Planification du déploiement photovoltaïque sur les actifs sélectionnés Restitution des études	16 950
	TOTAL EUROS € HT	16 950
	TVA 20 %	3 390
	TOTAL EUROS € TTC	20 340

* Honoraires et Frais de déplacements inclus